

### *Financement des programmes établis*

dollars inférieurs aux besoins. Il y a, c'est évident, de quoi s'inquiéter. De nombreux députés le savent et je suis persuadé qu'ils préféreraient que le gouvernement négocie avec les provinces pour tenter de conclure une autre entente, même si la notion d'imputabilité doit entrer en ligne de compte, plutôt que de le voir prendre des mesures unilatérales.

Nous devons assurer la même qualité de soins médicaux et veiller à ce qu'ils soient offerts aux citoyens avant qu'ils ne soient hospitalisés; en d'autres termes, que la médecine préventive soit une réalité. Nous devons également faire en sorte que nos établissements continuent d'offrir un enseignement postsecondaire de qualité, afin qu'ils puissent répondre à l'évolution rapide des besoins faisant suite à l'avènement de la technologie de pointe. Il est impossible de réaliser cet objectif avec les moyens actuels. Nous avons un déficit énorme qui absorbe 25 p. 100 de nos recettes fiscales. Et on pourrait difficilement continuer à financer l'enseignement postsecondaire si nous laissons les provinces assumer seules cette responsabilité.

Il faut donc que le gouvernement fédéral les convainque de collaborer. Il faut qu'il donne le ton en les encourageant à mettre un frein à leurs dépenses. Il faut que les personnes concernées s'entendent pour trouver une solution à ce problème.

Le gouvernement soutient que les fonds sont répartis entre la santé et l'enseignement dans une proportion d'un tiers deux tiers, mais en fait cette proportion est d'un quart, trois quarts. C'est donc une situation à laquelle il faudrait remédier.

L'Association des manufacturiers canadiens a rappelé l'importance de l'enseignement postsecondaire dans un document intitulé «Technological Progress and the Workplace» qui est paru en 1983. Elle a fait valoir que la technologie nouvelle touche à tous les aspects de la vie moderne et que le nouveau matériel de production offre énormément de possibilités, mais qu'il faut savoir l'exploiter. Et elle fait remarquer ensuite que ce seront des hommes qui seront appelés à mettre en œuvre ces nouvelles méthodes de travail et qu'ils ne pourront remplir toutes les promesses de cette technologie si on ne sait pas dès maintenant en quoi elle concerne les travailleurs. Le monde du travail subit de profondes transformations actuellement et si nous n'arrivons pas à combler les nouveaux besoins de formation, nous aurons pris un tel retard, que sur le plan de la concurrence nous en serons pour ainsi restés à la règle à calcul alors que d'autres auront des ordinateurs IBM.

Nous n'avons qu'à voir ce qui se passe dans le domaine agricole. Certains ont dit que si nous ne nous attaquons pas immédiatement à la tâche de former des techniciens et des spécialistes au niveau du doctorat, nous souffrirons d'ici la fin du siècle d'une pénurie de 400 scientifiques, ce qui est grave quant on connaît le défi que notre agriculture devra relever pour faire face à la concurrence mondiale. Les solutions existent. Le gouvernement fédéral pourrait certainement aider en consacrant une partie de ce budget à la recherche agricole, en collaboration avec les nombreuses universités canadiennes. Au lieu de créer notre propre laboratoire de recherche, nous pourrions certes mettre à l'œuvre les savants et étudiants des universités dans le domaine de la recherche agricole, en finançant leurs travaux à même les fonds fédéraux. Certains de ces étudiants pourraient poursuivre sur leur lancée et devenir les experts de demain en agriculture.

• (1530)

Ce projet de loi est d'une importance vitale, monsieur le Président. J'espère que le gouvernement se rendra compte que l'on ne règlera pas le problème en se contentant d'alléger la dette du gouvernement fédéral pour alourdir celle des provinces.

**M. Cullen:** J'ai entendu avec intérêt le député dire qu'il ne s'inquiète pas outre mesure au sujet de l'obligation de rendre compte. Je l'invite à s'entretenir avec ses collègues provinciaux qui, eux, s'inquiètent vivement à ce propos. Ce sont eux qui ont préconisé la formule de financement global, disant qu'ils étaient également élus par la population à laquelle ils devaient rendre des comptes et qu'ils ne croyaient pas nécessaire d'assumer cette obligation supplémentaire. Je me rappelle que les néo-démocrates étaient particulièrement virulents dans ce débat et qu'ils protestaient énergiquement contre l'abandon de ce pouvoir de contrôle.

Pour ce qui est du coût de l'éducation, je crois que la création de collèges d'art appliqué et de technologie fut l'une des meilleurs initiatives des gouvernements provinciaux. Dans ma province, un problème s'est posé lorsque l'on a construit simultanément des collèges à Timmins, Kirkland Lake, North Bay et Sudbury et que ces collèges se disputaient la même clientèle scolaire. Je crois que si les obligations avaient été un peu plus serrées à cette époque en matière de responsabilité financière, il aurait peut-être été possible d'intervenir et d'exiger une implantation graduelle de ces collèges sur une certaine période, afin d'en tirer les avantages maximum. Cependant, quand les gouvernements provinciaux décident de leur propre initiative d'augmenter leurs dépenses parce qu'ils estiment que leur argent est dévalué de moitié, il est assez difficile de les convaincre de procéder à une quelconque rationalisation et de revenir à la charge plus tard en disant que l'éducation coûte beaucoup plus cher qu'auparavant.

**M. Schellenberger:** C'est une théorie intéressante. Je ne peux rien dire de ce qui a été fait en Ontario, mais je peux parler des initiatives de ma propre province pour l'expansion des universités et des écoles techniques. Nous constatons actuellement qu'il n'y a pas suffisamment de places dans les universités et les écoles techniques de ma province pour répondre aux exigences des étudiants. Dans de nombreuses facultés, des contingents sont appliqués parce qu'il n'y a simplement pas assez de places pour les étudiants qui veulent, notamment depuis un an, s'inscrire dans certaines facultés afin d'achever leurs études. Ce gonflement de la clientèle peut-être en partie attribuable à la récession.

Je n'ai aucune idée arrêtée à propos des comptes qu'il faudrait rendre. Nul doute, à mon avis, que les deux Chambres élues sont comptables à leurs citoyens. Quand nous envisageons les dépenses que les provinces effectuent dans le domaine de l'enseignement et dans celui des soins médicaux, je comprends pourquoi elles hésitent à rendre des comptes, car elles peuvent prouver très facilement qu'elles consacrent une énorme proportion de leurs budgets à ces deux domaines.

L'Alberta, par exemple, consacre aux soins médicaux tous les impôts qu'elle perçoit sur le revenu des particuliers. Les autres ministères de l'Alberta doivent compter sur les recettes provenant des ressources. Par conséquent, la province fait face à d'énormes dépenses dans ce domaine seulement, abstraction faite des dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire et